



Notre priorité :
Vous défendre



Merci à nos électeurs et à nos électrices !

Celles et ceux qui se sont mobilisés pour choisir les experts et les expertes qui les défendront dans les Commissions Paritaires pendant 4 ans ont visiblement apprécié l'association de la CFE-CGC Orange et de la CFTC, étendue cette année aux CAP.

Notre progression se poursuit, et nos listes communes CFE-CGC Orange/CFTC arrivent en tête chez les cadres (devant les listes CFDT/UNSA). Sur 24 sièges pour l'ensemble des commissions, nous obtenons 7 sièges titulaires (+ 2 sièges par rapport aux mêmes élections précédentes). Ces élections atypiques mobilisent moins que celles des Comités d'établissements (CE) et des Délégués du personnel (DP) : nous ne nous livrons donc à aucune comparaison de scores, qui serait une aberration statistique.

Forts de cette représentativité renforcée, nous continuerons de vous défendre assidûment... même si nous vous souhaitons surtout de ne jamais être contraints d'y recourir.

COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES (CAP)

	2014		2018		évol. en %	sièges
	voix	%	voix	%		
participation		77,33		60,71		
CFE-CGC + CFTC	6 633	15,53	3 992	17,64	+2,11	4 (+1)
CFDT + UNSA	8 906	20,85	5 401	23,86	+3,01	5
CGT	10 735	25,13	5 307	23,44	-1,69	3
FO	6 573	15,39	2 842	12,56	-2,83	1 (-1)
SUD	9 593	22,46	4 796	21,19	-1,27	3
Orange Ensemble			143	0,63	+0,63	
STC	54	0,13	155	0,68	+0,55	

Les listes CFE-CGC Orange/CFTC progressent de 2,1% par rapport à 2014 où elles avaient présenté des listes séparées.

Elles gagnent 1 siège parmi les 6 sièges de la CAP 1 (cadres supérieurs) au détriment de FO.

La CFE-CGC Orange devient la 4^{ème} organisation syndicale de la Fonction Publique de France Télécom, en dépassant FO au Conseil des Questions Statutaires. La représentativité de la CFE-CGC dans la Fonction Publique passe de 9,4% à 13,2%.

COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES (CCP)

	2013		2018		évol. en %	sièges
	voix	%	voix	%		
participation		47,64		46,65		
CFE-CGC + CFTC	5 467	28,88	7 053	34,01	+5,13	3 (+1)
CFDT + UNSA	5 942	31,39	6 348	30,61	-0,78	3
CGT	3 151	16,65	2 756	13,29	-3,36	1
FO	2 309	12,20	1 942	9,36	-2,84	(-1)
SUD	2 059	10,88	2 091	10,08	-0,80	1
Orange Ensemble			348	1,68	+1,68	
STC			199	0,96	+0,96	

Les listes CFE-CGC Orange/CFTC progressent de 5,13 % depuis les élections de 2013, recueillant 34,01% des suffrages. Elles deviennent les premières représentantes des salariés de droit privé, en creusant l'écart avec les listes CFDT/UNSA.

En progressant de 4,62 % sur les non cadres, elles gagnent 1 des 4 sièges non-cadres au détriment de FO.

Bien que le vote électronique devienne maintenant une « routine » chez Orange, les bugs continuent : les SMS de relance n'arrivent pas dans les DOM en raison du roaming non fonctionnel d'un autre opérateur, la hotline n'est pas ouverte aux horaires prévus, l'affichage sur mobile fait disparaître les logos et les noms des organisations syndicales... La « 1^{ère} entreprise digitale de France », doit faire appel à des prestataires qui maîtrisent le « parcours client ».

vous pouvez compter sur nous !

